

MAYENNE CULTURE

Une coopération originale
au service du territoire

Projet associatif

2023-2028

Mayenne 
CULTURE

SOMMAIRE

ÉDITO	p.3
MAYENNE CULTURE	p.4
L'agence culturelle départementale	p.4
LES AXES STRATÉGIQUES DE MAYENNE CULTURE	p.7
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE CULTURELLE DES TERRITOIRES	p.8
Mayenne Culture, maître d'oeuvre de la politique culturelle du département	p.8
Développer les compétences	p.9
FAVORISER L'ÉVEIL ET L'OUVERTURE CULTURELLE, POUR TOUS, SUR TOUS LES TEMPS ET TOUT AU LONG DE LA VIE	p.13
Développer les parcours artistiques et culturels	p.13
Donner envie de se rencontrer et de pratiquer ensemble	p.15
Porter un festival départemental : Les nuits de la Mayenne	p.15
Essaimer la musique classique et contemporaine sur les territoires : l'Ensemble Instrumental de la Mayenne	p.16

ÉDITO

Mayenne Culture, un outil d'accompagnement des territoires : tel fut le projet associatif durant ces dernières années. Son écriture remontant à 2013, il est temps, 10 ans après, de se projeter vers un nouvel avenir, répondre à des besoins nouveaux, à une société nouvelle. Il ne faut toutefois pas effacer d'un geste ce qui a été construit avec pertinence, patience et professionnalisme. L'objectif de ce nouveau projet associatif vise à poursuivre et inventer les prochaines années. Garder ce qui a fait de la Mayenne, un **département inventif**, reconnu sur le territoire national pour la qualité et l'avance de sa politique culturelle.

L'association Mayenne Culture, maître d'œuvre de la politique culturelle du Département, **accompagne et crée le dialogue avec les territoires**, notamment les communautés de communes ou d'agglomération. Au-delà, il doit permettre à tous, de **disposer d'une offre culturelle au plus près des bassins de vie**. C'est ainsi que le Conseil départemental a souhaité imaginer ce creuset d'échanges, de dialogue, de réflexion, d'innovation selon une gouvernance ouverte à l'ensemble des groupements de communes, de leurs services, des acteurs culturels, pour **traiter les politiques culturelles de manière participative**, au service des mayennais.

Cheville ouvrière du Département, Mayenne Culture porte des missions multiples. Elle œuvre au quotidien au service de l'intérêt général, participe à la montée en compétences des acteurs culturels, publics, professionnels et amateurs. Elle contribue aussi par ses missions, au **rayonnement et à l'attractivité du territoire par la culture**. Outil de coopération culturelle, l'association inscrit ses activités dans des principes d'action adaptés au besoin du paysage culturel départemental, du maillage culturel territorial et de ses politiques. Mayenne Culture soutient et accompagne les dynamiques culturelles, et favorise l'éveil et l'ouverture culturelle pour tous, sur tous les temps et tout au long de la vie.

À travers des expérimentations et par l'innovation, ce projet actualisé a pour ambition de **favoriser et d'encourager les coopérations culturelles et transectorielles**, être ainsi un maillon essentiel d'une politique publique, au service d'une culture partagée pour tous et par tous. Par l'ensemble de ses actions que sont la formation (professionnelle et à destination des amateurs), l'appui aux politiques culturelles, Les nuits de la Mayenne, l'Ensemble instrumental de la Mayenne (EIM) mais aussi Tranzistor, l'agence départementale participe, à son niveau, à l'évolution des pratiques, en phase avec les enjeux sociétaux. Être un acteur culturel de proximité est avant tout **être à l'écoute et anticiper un besoin de partage et de découverte**, fondement du vivre ensemble.

Mayenne Culture est une structure reconnue par ses compétences sur le territoire mayennais comme aux plans régional ou national. Cette reconnaissance nous oblige : elle nous engage à maintenir ce haut niveau d'exigence qui a fait notre force ; elle nous impose de rester **ouverts, résolument tournés vers l'avenir et vers l'extérieur**, vers celles et ceux avec qui et pour qui Mayenne Culture agit, à l'écoute de notre écosystème et en prise avec la société.

Encourager un projet associatif qui ose se confronter aux enjeux contemporains, c'est aussi pousser les portes d'autres territoires culturels

Mayenne Culture, dont l'activité se traduisait principalement dans le champ du spectacle vivant, voit désormais dans le **soutien et le développement des arts visuels**, une orientation nouvelle, avec pour enjeu, le **rayonnement des arts plastiques et numériques**.

En lien avec la dynamique de valorisation et d'attractivité du territoire, Mayenne Culture figure parmi les ambassadeurs de l'action et du maillage culturel local. Il est donc essentiel de mieux donner à voir et à faire comprendre ce qu'est l'agence et en quoi elle répond à des besoins d'accompagnement et de développement culturel, notamment auprès du grand public. Mayenne Culture endosse donc un **rôle de communication au service des territoires**.

Enfin, comme tout acteur culturel, Mayenne Culture doit questionner et penser son intervention à l'aune des **enjeux de la transition écologique**, pour y répondre sans sacrifier sa mission. Inscrire ses actions et son accompagnement des collectivités et des acteurs culturels dans une démarche durable, bas carbone et compatible avec les limites planétaires : tel est le fil directeur qui doit nourrir la réflexion et orienter l'action de ce projet associatif. Mayenne Culture devra tout à la fois **porter des initiatives nouvelles et animer l'écosystème culturel mayennais** sur le sujet.

C'est donc un projet associatif ambitieux, ouvert, confiant et surtout vivant, que l'association portera jusqu'en 2028.

Benoit Lion,
président de Mayenne Culture

MAYENNE CULTURE

L'agence culturelle départementale

SES MISSIONS

Maître d'œuvre de la politique culturelle du Département, Mayenne Culture est une association au service de l'aménagement et du rayonnement culturel de la Mayenne. Elle assiste le Département dans la définition de ses orientations et dans ses décisions.

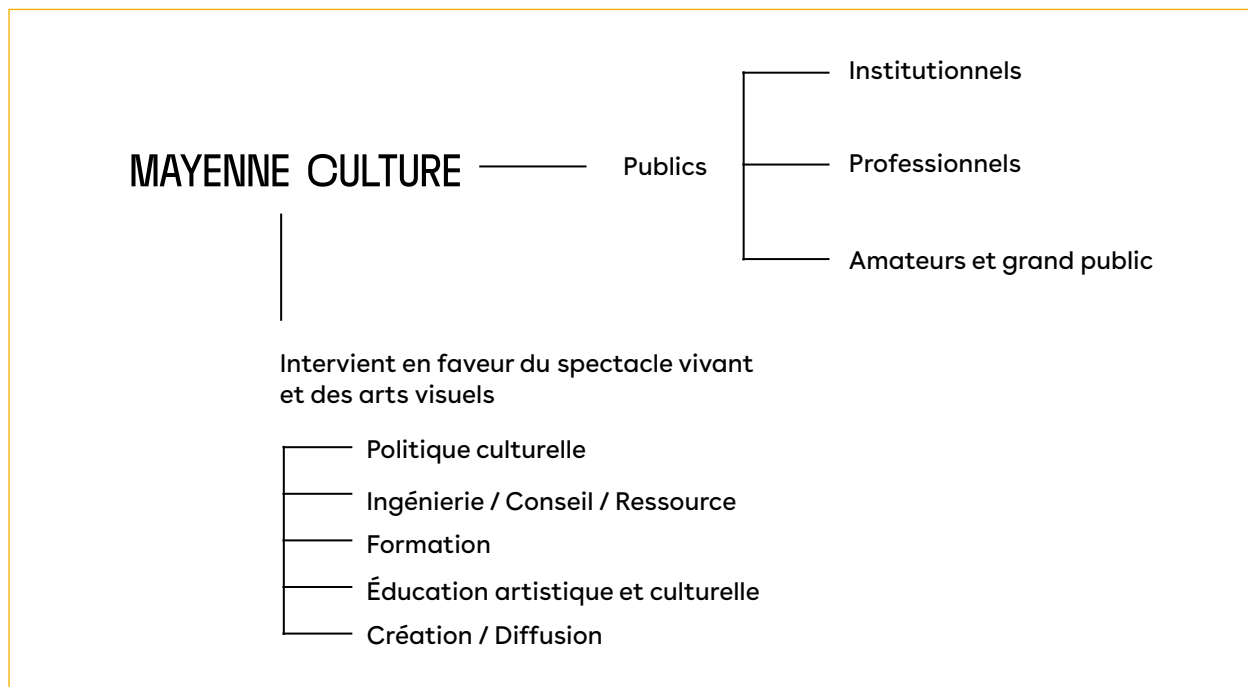
Espace de dialogue et de concertation, au service des collectivités, des acteurs culturels, des artistes et des publics, Mayenne Culture joue un rôle pivot d'ingénierie culturelle : conseil, expérimentation, études, maîtrise d'ouvrage.

Outil opérationnel favorisant les coopérations au sein de l'écosystème culturel et artistique, elle porte également un programme d'actions d'intérêt départemental.

SES CHAMPS D'ACTION

Mayenne Culture intervient **en faveur du spectacle vivant et des arts visuels**.

Elle œuvre dans les domaines de l'éducation artistique, des pratiques en amateur et professionnelles, de la formation, de l'information-ressource, de la création, de la diffusion, de l'observation et de l'accompagnement des acteurs culturels.



Mayenne Culture favorise l'innovation, les projets structurants et d'envergure, à son initiative, en partenariat, ou en appui à l'ambition culturelle des territoires. L'ensemble de ses activités ainsi que la participation et l'animation de nombreux réseaux, contribuent au rayonnement culturel du département

SES ENGAGEMENTS

- Approfondir les liens entre enseignements, pratiques, création et diffusion
- Œuvrer à la qualification des professionnels et des amateurs
- Soutenir la présence des artistes sur les territoires
- Diversifier les publics et les modes d'accès à l'art et la culture
- Contribuer au développement de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire

- Soutenir une démarche d'accessibilité
- Engager, expérimenter et inspirer des projets et actions culturelles et artistiques « compatibles » avec les enjeux écologiques
- Favoriser les arts et esthétiques sous-représentés

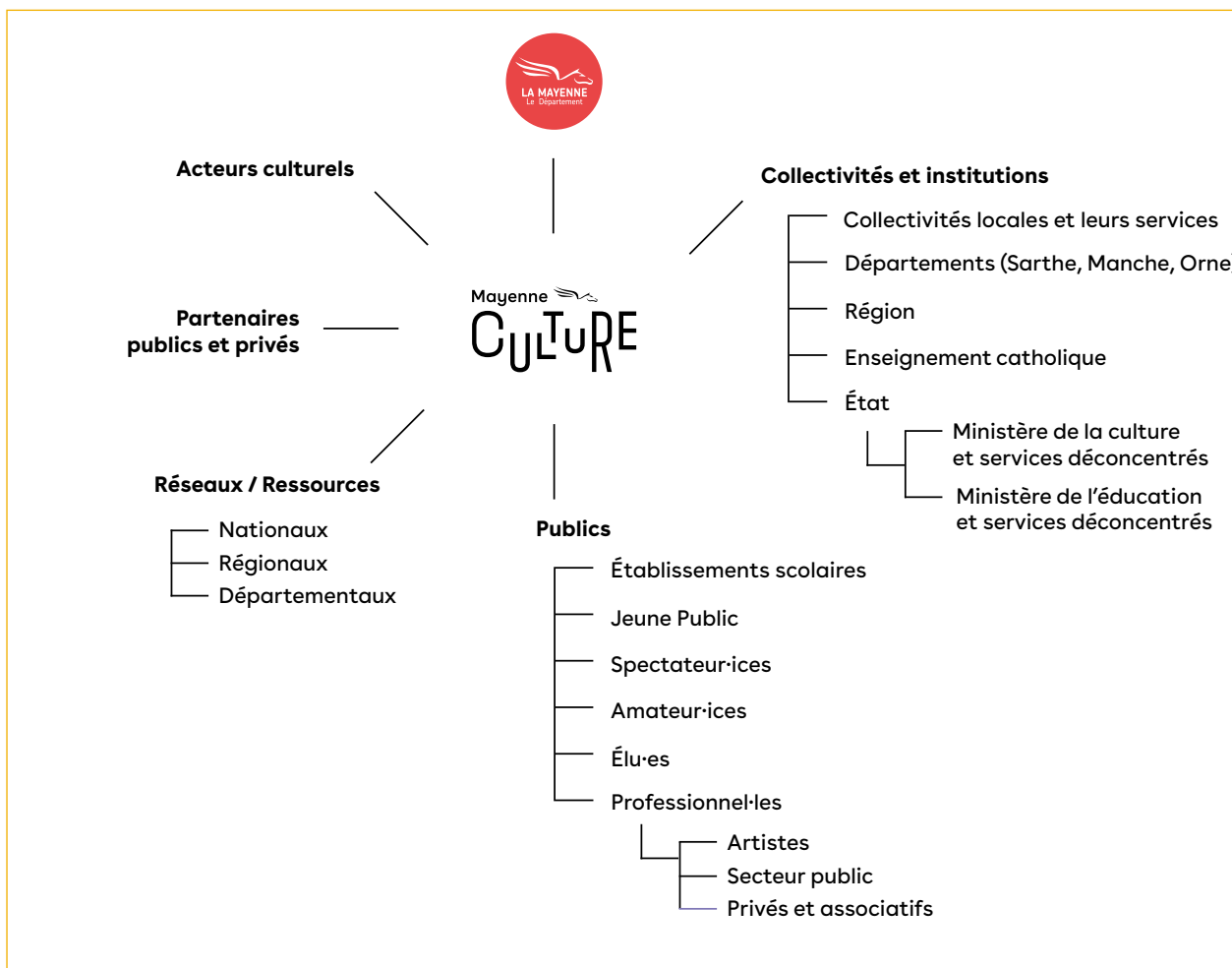
SES VALEURS

LIBERTÉ : défendre la liberté de création, de programmation et d'expression artistique.

PLURALITÉ : défendre la diversité culturelle et artistique et favoriser les domaines artistiques sous-représentés ; favoriser la diversité des territoires culturels ; encourager les échanges dans la complémentarité et la confrontation de points de vue.

INTÉRÊT GÉNÉRAL : œuvrer pour le bien commun, avec équité et souci de l'exemplarité ; expérimenter pour inspirer ou initier des actions en faveur du développement culturel et artistique, individuel et collectif.

TRANSMISSION : agir avec un rôle de passeur, d'ambassadeur, pour créer les conditions de partage et d'enrichissement des savoirs, savoir-faire et savoir-être.



SES PRINCIPES D'ACTION

Tenant compte du niveau avancé de structuration culturelle du département, **Mayenne Culture intervient en complémentarité des acteurs existants**. A l'écoute des territoires, de ses acteurs et de ses habitants, elle adapte sans cesse son action à leurs besoins et à l'évolution de leur structuration culturelle :

- en soutenant et en valorisant à l'échelle départementale l'ambition culturelle des collectivités (inter-communalités en particulier) ;

- en veillant à l'équilibre territorial.

Mayenne Culture décline ses actions selon :

- les enjeux et spécificités de chaque domaine artistique,
- la singularité de chaque territoire,

Dans un souci de proximité territoriale et d'efficacité, Mayenne Culture inscrit son action dans une dynamique de subsidiarité, œuvrant à transmettre le cas échéant, ses actions à l'acteur de l'échelon territorial le plus légitime

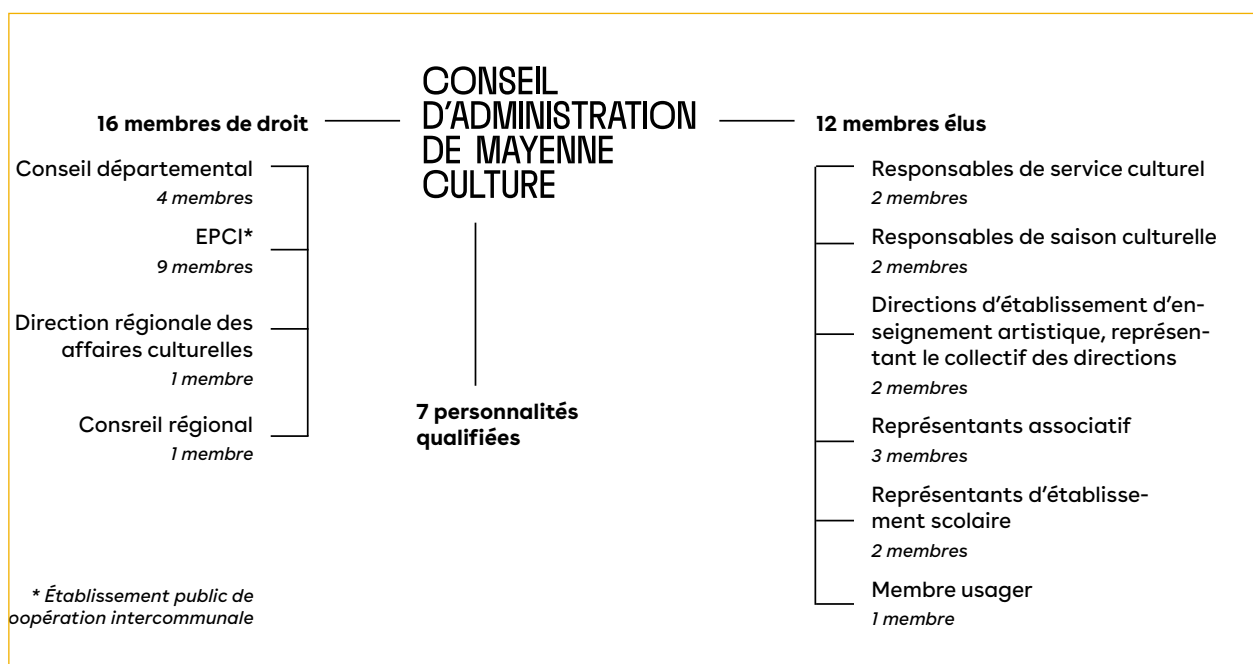
UNE GOUVERNANCE OUVERTE

La délégation de mission du Département vers l'association Mayenne Culture et la dimension « coopérative » de son fonctionnement, en font une structure unique dans le paysage culturel français, reconnue au plan national.

Les instances de gouvernance de Mayenne Culture sont un véritable creuset de dialogue, de concertation, d'échanges et de réflexion entre collectivités, entre collectivités et acteurs des territoires et entre les acteurs.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), premiers acteurs de la politique culturelle départementale et premiers partenaires de Mayenne Culture, sont significativement représentés au sein du Bureau ou du Conseil d'administration. Ils participent ainsi directement ou indirectement aux évolutions culturelles des territoires et des missions de l'agence.

La composition du conseil d'administration illustre cette ouverture : composé de membres de droit et de membres élus, il réunit d'une part les institutions (Département, l'ensemble des EPCI mayennais, Région et État) des acteurs fortement soutenus par le secteur public et des acteurs privés (associations, personnalités qualifiées, artistes).



LES AXES STRATÉGIQUES DE MAYENNE CULTURE POUR 2023-2028

Mayenne Culture a bâti son projet associatif dans la continuité de ses engagements historiques et en réponse aux orientations fixées par le Conseil départemental de la Mayenne : un département solidaire, durable et attractif, qui inscrit son activité dans une démarche de renforcement de l'aménagement culturel du territoire et de son rayonnement.

Conformément à la politique culturelle départementale, ce projet associatif répond notamment aux objectifs :

- **d'étendre les domaines d'intervention de l'agence aux arts visuels** (axe 1 de la politique culturelle départementale), qui devront désormais irriguer les actions engagées ou soutenues par Mayenne Culture
- **de concevoir, expérimenter et déployer des parcours artistiques et culturels pour toutes et tous** (axe 2 de la politique culturelle départementale).

L'engagement de Mayenne Culture pour ces cinq prochaines années s'articule autour de deux axes complémentaires, qui doivent permettre d'accompagner, soutenir et renforcer les dynamiques culturelles et les présences artistiques les plus diverses dans l'ensemble des territoires.

AXE 1

Soutenir et accompagner la dynamique culturelle des territoires

OBJECTIFS

- Accompagner la montée en puissance des collectivités et de leurs établissements, dans une logique de pôle ressources et d'observation, intégrant tous les champs culturels et s'adaptant à chaque territoire ;
- Maintenir la proximité avec les usagers et les publics ;
- Soutenir les projets culturels au regard des enjeux écologiques et sociétaux

AXE 2

Favoriser l'éveil et l'ouverture culturelle, pour tous, sur tous les temps et tout au long de la vie

OBJECTIFS

- Explorer de nouvelles esthétiques et de nouveaux territoires, géographiques et sociaux ;
- Rendre la culture accessible à tous, en tout temps et en tout lieu, dans toute sa pluralité ;
- Engager une démarche novatrice inspirante et fédératrice de transition écologique et sociétale de l'offre culturelle à l'échelle d'un territoire.

Si la dimension sociale de la mission de Mayenne Culture ne fait aucun doute (*créatrice de liens, fédératrice du maillage des territoires, garante de la pluralité des esthétiques représentées, trait d'union entre patrimoine, arts et culture, ambassadrice de la vitalité culturelle locale, ...*), l'Agence doit désormais s'emparer de la question de la transition sociétale et écologique par la culture : Mayenne Culture devra jouer pleinement son rôle ressource, de coordination, d'impulsion et d'expérimentation, auprès et avec les acteurs du territoire.

AXE 1. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE CULTURELLE DES TERRITOIRES

1.1 / Mayenne Culture, maître d'œuvre de la politique culturelle du Département

L'ANCRAGE

Le Département de la Mayenne mène une politique d'accompagnement au développement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) initiée il y a plus de 20 ans. Elle consiste à mettre l'art et la culture au cœur de leur projet, pour permettre à tous les Mayennais de trouver une opportunité de rencontre avec l'art et la culture, au plus près de leur lieu de vie et d'activité, qu'il s'agisse de territoires urbains ou ruraux.

Mayenne Culture met en œuvre, accompagne et anime, pour le compte du Département de la Mayenne, cette politique de rayonnement et de montée en compétences des territoires dans le domaine des politiques culturelles, depuis la rédaction de leur projet culturel jusqu'à son déploiement. Plus largement, Mayenne Culture accompagne les acteurs culturels et les artistes, pour renforcer leur présence sur le territoire.

L'Agence Culturelle Départementale accompagne ainsi la collectivité dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de sa politique culturelle ainsi que dans son soutien aux acteurs culturels et à leurs projets :

- Gouvernance, suivi et préparation du renouvellement des conventions d'appui aux projets culturels de Territoire signés entre le Département, les EPCI et parfois la DRAC, et évaluation,
- Préconisation sur les politiques culturelles et leurs évaluations,
- Éducation artistique et culturelle,
- Arts visuels,
- Instructions des demandes de subvention.

Cette ambition contribue à **faire de la Mayenne un département précurseur, expérimentateur, avec un triple enjeu :**

- Soutenir la montée en puissance des collectivités et de leurs établissements, dans une logique de pôle ressources et d'observation, intégrant tous les champs culturels et s'adaptant à chaque territoire ;
- Maintenir la proximité avec les usagers et les publics ;
- Engager les projets culturels au regard des enjeux écologiques et sociétaux

LES PERSPECTIVES

Après avoir consolidé depuis près de deux décennies la diffusion artistique (chaque territoire a désormais sa saison culturelle), les établissements d'enseignements artistiques (tous sous compétences des communautés de communes) et la lecture publique, **le Conseil Départemental fait des arts visuels, de l'éducation artistique et culturelle, de la présence artistique et le développement de son écosystème, de nouveaux axes de sa politique culturelle.**

Point d'entrée et d'expérimentation, notamment via les projets culturels de territoires et les conventions d'appui, les Arts Visuels devront désormais irriguer l'ensemble des actions culturelles locales : plan de développement de résidences, appui/conseils, évènement, viendront nourrir la présence artistique, et plus globalement l'EAC, l'attractivité et *in fine*, le rayonnement du territoire...

L'accompagnement des acteurs culturels (institutionnels ou privés) constitue également une part

importante de l'activité. Il doit participer au développement de la présence artistique et de son écosystème, enjeu majeur pour les prochaines années. Pour cela, dans son rôle d'intermédiaire, Mayenne Culture active plusieurs leviers :

- Approfondissement du maillage des acteurs culturels : faciliter le dialogue et animer des réseaux ;
- Aide et soutien à la création et à la présence artistique ;
- Ingénierie et ressources auprès des acteurs culturels.

1.2 / Développer les compétences

La formation est l'une des missions centrales de l'agence, œuvrant à apporter des réponses aux nombreux enjeux liés au développement culturel et à l'enrichissement par la culture. Elle est également au cœur de la ressource mise à disposition des acteurs culturels et facilitant son appropriation. Outil de réflexion, de montée en compétences, de questionnement et d'échange, elle invite l'ensemble des terri-



toires et leurs acteurs, ainsi que les usagers et adhérents de l'association à se professionnaliser en lien avec l'évolution des pratiques et des politiques culturelles.

En fonction de leurs thématiques, de leurs objectifs et de leurs contenus, les formations de Mayenne Culture peuvent s'adresser :

- à un public homogène, qu'il soit constitué d'une profession, d'élus, de techniciens et de praticiens d'un domaine artistique ou d'une esthétique donnée ;
- à tout praticien, régulier ou occasionnel, professionnel ou amateur, autour d'une thématique artistique ;
- à un public rassemblant des professionnels d'horizons différents, autour d'une thématique propice à des collaborations inter-structures et/ou interprofessionnelles ;
- à un ensemble de cadres de différentes pratiques artistiques, autour d'une thématique pédagogique, administrative, technique, organisationnelle.

1.2.1 / Par la formation professionnelle

Levier majeur du développement du paysage culturel mayennais, la formation professionnelle est un élément incontournable de l'accompagnement des territoires et des acteurs professionnels, du soutien au développement des enseignements artistiques spécialisés et de l'éducation artistique et culturelle, de l'accompagnement des pratiques artistiques et des bénévoles.

Avec agilité et en innovation constante, l'objectif est d'aider et accompagner la qualification des acteurs culturels professionnels ou émergents, par :

- l'évolution **des pratiques pédagogiques, artistiques et organisationnelles** ;
- la montée en compétence des acteurs culturels pour répondre aux enjeux politiques et sociétaux en lien avec le territoire ;
- l'approfondissement **des liens entre enseignements, pratiques, création et diffusion artistiques** ;
- les **croisements entre pratiques, domaines artistiques, secteurs de politiques publiques** ;
- l'**appropriation** de l'éducation artistique et culturelle par les acteurs éducatifs et culturels.

Pour répondre à sa mission d'accessibilité de la culture, et dans une logique de croisements des professionnels et des métiers autour d'enjeux culturels, des propositions de formation intégrant les champs du social, de l'animation ou de la santé pourront enrichir l'offre de Mayenne Culture.

Plan de formation interdépartemental

Missionnée par les Départements de la Mayenne, la Manche, l'Orne et la Sarthe pour la formation professionnelle des personnels des établissements d'enseignement artistique, Mayenne Culture propose un vaste choix de formations liées aux politiques départementales.

L'offre de formation professionnelle est construite dans une dimension collaborative qui permet de proposer et d'expérimenter, à l'échelle interdépartementale, des actions de formations et d'accompagnement au plus près des territoires, qui répondent à des besoins formulés et ajustés à des réalités culturelles, éducatives et sociétales en permanentes évolutions.



Depuis 2020, Mayenne Culture est certifiée Qualiopi pour son offre de formation à destination des professionnels, attestant ainsi de la qualité et de la pertinence de son plan de formation, en phase avec les besoins du territoire et ses missions.

1.2.2 / Par l'accompagnement des pratiques artistiques

Mayenne Culture accompagne également les artistes et les bénévoles associatifs dans l'évolution de leurs pratiques artistiques, techniques et organisationnelles.

Dans l'objectif de répondre aux mieux à leurs besoins et problématiques, sont proposées des actions de formation :

- **thématiques** : rendez-vous d'information et formations d'une à trois journées, dont les contenus et objectifs sont renouvelés chaque année (technique vocale, techniques du son, gestion budgétaire d'une association...)
- **sur-mesure** : contenus et objectifs individualisés et définis avec les bénéficiaires (formations-résidences, tutorat pédagogique, approfondissement home-studio...)



Initialement destinées aux artistes de musiques actuelles, ces actions de formation visent désormais un **public pluridisciplinaire**, tout en continuant de toucher en majorité les musiciens. Il s'agit donc de travailler à une offre permettant à la fois plus de transdisciplinarité, un rééquilibrage, notamment vers le théâtre, et une ouverture vers de nouveaux champs, à l'image des arts visuels.

Par ailleurs, ces propositions, ciblant à l'origine les pratiques amateurs, sont plébiscitées par un nombre croissant d'**artistes professionnels**, qui en bénéficient régulièrement. Quelques formations visant des artistes professionnels ont été expérimentées ces dernières années, amorçant une réflexion quant à l'opportunité de s'adresser à ce public, qui se développe et se structure en Mayenne.

Enfin, Mayenne Culture propose aux artistes amateurs des actions qui croisent objectifs de formation et volonté de **favoriser la rencontre** entre praticiens, les **croisements** entre disciplines, l'échange avec des artistes professionnels, l'**ouverture** à de nouvelles esthétiques ou répertoires : chœur éphémère, Tous en scène !, etc.

1.2.3 / Mener une mission d'évaluation culturelle

L'observation culturelle a pour objet de mesurer les évolutions des pratiques culturelles liées aux politiques du Conseil départemental de la Mayenne, par la production de données accessibles et partagées qui prennent la forme :

- de chiffres-clés, d'enquêtes ciblées et d'études ;
- de rapports et analyses ;
- et d'une mise en réseau des acteurs publics dans l'objectif d'une évaluation partagée.

Ces travaux d'observation culturelle **alimentent la réflexion du Département et des collectivités mayennaises**, mais également de l'État et de la Région, sur la conduite de leurs politiques culturelles. Le renforcement des capacités d'analyse et d'expertise de Mayenne Culture permettra aux collectivités ou aux opérateurs culturels, éducatifs et sociaux du département de situer leur action dans un contexte territorial élargi.

Il s'agira de mener des études plus approfondies pour l'analyse de certaines activités, de mettre en œuvre les moyens d'exploitation régulière des données collectées, pour améliorer le partage d'information vers les acteurs du territoire.

1.2.4 / Valoriser la dynamique culturelle du territoire

TRANZISTOR

Tranzistor est un média qui s'intéresse à l'ensemble du champ culturel et artistique en Mayenne : musique, danse, théâtre, cinéma, littérature et arts visuels.

Visant un public large, Tranzistor **valorise l'activité culturelle** en Mayenne, par la mise en lumière de son dynamisme et de ceux qui y contribuent, en particulier **les artistes**.

Ce média multi-supports s'appuie sur plusieurs vecteurs :

- le **magazine** papier Tranzistor
- Tranzistor **l'émission**, diffusée sur L'Autre Radio et proposant plusieurs fois par an une version « live » en public ;
- Tranzistor.org, **site web** proposant un contenu rédactionnel et donnant accès à l'ensemble des émissions, magazines et vidéos publiés par Tranzistor ;
- la **compile** Tranzistor, éditée tous les deux ans et donnant lieu à **Tranzistour**, tour-née de concerts en médiathèques, proposée en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Mayenne.



Alors que continue de s'accroître l'affaiblissement du lectorat de la presse papier, concurrencée par des médias numériques proposant de nouveaux formats (vidéo, audio...), une mise à plat du projet devra être engagée afin de repenser Tranzistor, pour :

- élargir son public ;
- mieux valoriser la dynamique culturelle et la création artistique en Mayenne, notamment vers l'extérieur du département ;
- réorganiser les moyens humains et financiers dédiés à cette activité.

CRÉER LES CONDITIONS D'ACCUEIL, DE DÉVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DES ARTISTES SUR LE TERRITOIRE

L'un des objectifs pour Mayenne Culture et le Département est d'encourager la présence artistique, temporaire ou permanente. Elle est la base de toute action ou projet culturel sur un territoire et la fondation

d'un secteur économique structuré.

La présence permanente ou régulière d'artistes permettra d'ouvrir le champ des diversités de proposition, offrir des rencontres variées, et cultiver le potentiel de développement par filière d'un véritable écosystème autour de la culture.

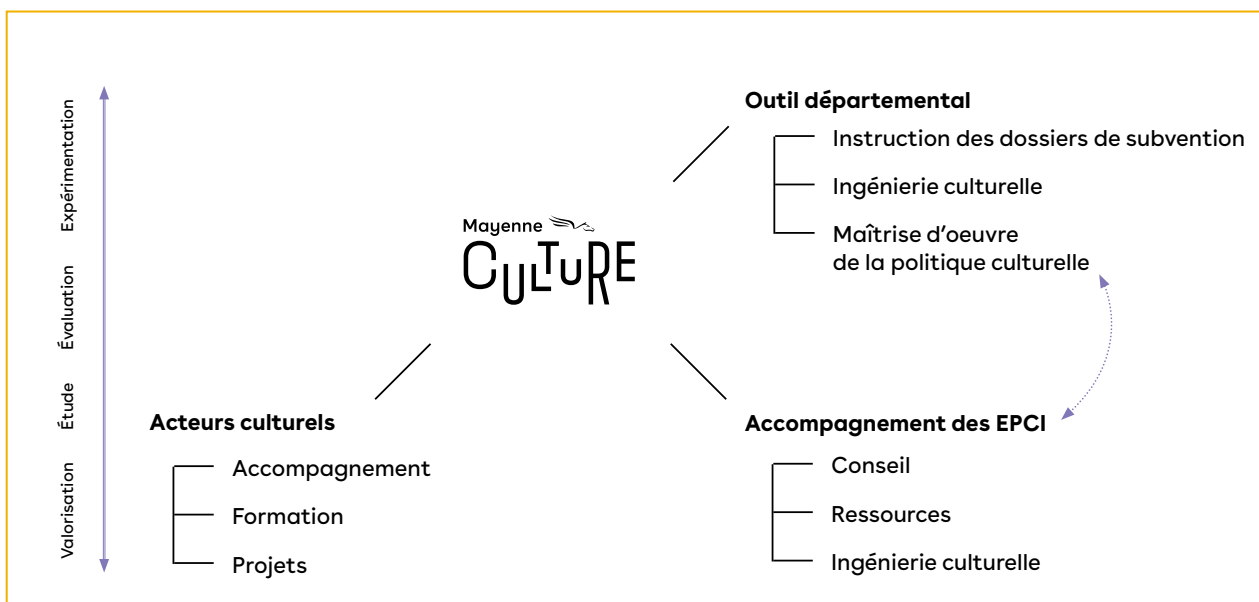
SOUTENIR L'ÉMERGENCE, LA STRUCTURATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES

En complémentarité des autres acteurs culturels, dans une logique coopérative et partenariale, Mayenne Culture œuvre à la structuration et la professionnalisation des artistes en Mayenne.



Ce soutien se traduit notamment par des actions de repérage et de valorisation des artistes (dans le cadre de Tranzistor ou des Nuits de la Mayenne par exemple), l'accompagnement proposé par le pôle d'appui aux politiques culturelles, l'offre de formation à destination des artistes, et au travers, par exemple, des dispositifs suivants :

- **Les Émergences**, dispositif biennal porté par un collectif de dix structures rassemblant les principaux acteurs des musiques actuelles du département, dont Mayenne Culture. Identifié et reconnu par les musiciens, les professionnels et le public, ce dispositif vise au repérage, à la valorisation (concerts) et à l'accompagnement sur-mesure d'artistes émergents mayennais (résidence, aide à la structuration du projet...).
- **Le Chainon manquant**, festival avec lequel un partenariat a été noué dès 2013, renforcé en 2022. Il s'agit de s'appuyer sur cet événement offrant aux artistes une visibilité auprès de nombreux professionnels, pour favoriser l'insertion des artistes dans les réseaux professionnels, leur permettre d'être repérés par des programmeurs du département et de la région, et de se produire au sein d'un festival au rayonnement national. Articulant concerts, temps de rencontres et rendez-vous professionnels, le festival peut se prolonger, le cas échéant, par des actions d'accompagnement de certaines équipes artistiques.



AXE 2. FAVORISER L'ÉVEIL ET L'OUVERTURE CULTURELLE, POUR TOUS, SUR TOUS LES TEMPS ET TOUT AU LONG DE LA VIE

L'ANCRAGE

La présence de Mayenne Culture sur le terrain en tant qu'acteur culturel de proximité est un de ses piliers fondateurs : elle vise à développer des projets permettant le mieux vivre ensemble, le développement de la citoyenneté et la rencontre à l'autre, la découverte et l'échange.

S'engager et agir en complémentarité, en partenariat, en subsidiarité des structures publiques ou privées, qui œuvrent au quotidien pour une culture de proximité, est constitutif de l'ADN de Mayenne Culture.

LES PERSPECTIVES

Le développement de la présence artistique, de l'éducation artistique et culturelle pour tous, tout au long de la vie et sur tous les temps, est l'enjeu majeur pour rendre tangible le mieux vivre ensemble. Les Arts Visuels devront ouvrir une voie nouvelle d'expression artistique, en irriguant les productions artistiques et culturelles de Mayenne Culture.

Cela contribue à **faire de Mayenne Culture un acteur de référence, reconnu pour ses engagements à :**

- Explorer de nouvelles esthétiques et de nouveaux territoires, géographiques et sociaux ;
- Rendre la culture accessible à tous, en tous temps et en tous lieux, dans toute sa pluralité ;
- Engager une démarche novatrice inspirante et fédératrice de transition écologique et sociétale de l'offre culturelle à l'échelle d'un territoire.

2.1 / Développer les parcours artistiques et culturels

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est un **levier essentiel de l'émancipation de la personne et du citoyen par les arts et la culture**. Cette notion du bien vivre ensemble, de développement individuel et collectif, tout au long de la vie et sur tous les temps est un enjeu transversal à l'ensemble des actions, activités et outils de Mayenne Culture.



En 2020, l'association a porté, pour le compte du Département, la maîtrise d'œuvre d'une étude diagnostic et prospective sur l'évolution de l'éducation artistique et culturelle, des dispositifs avec l'ambition de faire évoluer sa politique culturelle notamment auprès de la tranche d'âge des enfants de 11 à 16 ans (niveau collège et cycle passerelle).

Ainsi, et toujours dans cette volonté de subsidiarité, d'accompagnement et de complémentarité, l'intervention de Mayenne Culture autour de l'EAC s'inscrit **en cohérence avec les dispositifs portés par les différentes structures culturelles en Mayenne**, afin de renforcer la notion de parcours artistique et culturel tout au long de la scolarité, pendant et hors temps scolaire. Les enfants et les adolescents, puis plus tard, tout au long de leur vie, doivent ainsi pouvoir approcher une diversité de formes artistiques, à travers la pratique, l'expérience de la créativité, l'apport de connaissances culturelles et la fréquentation des œuvres.

Le programme d'actions de Mayenne Culture répond selon les besoins à tout ou partie de ces enjeux, **en collaboration étroite avec les collectivités, leurs opérateurs et les artistes**.

2.1.1/ Étendre le déploiement de parcours artistiques en milieu scolaire

Aujourd'hui, par son programme d'activité et l'histoire qu'elle porte, Mayenne Culture pilote plusieurs dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Ces derniers seront amenés à évoluer dans une réflexion générale autour des parcours et des publics. Le rôle d'opérateur de Mayenne Culture sur ce sujet devra ainsi être questionné.

AUX ARTS ! COLLÉGIENS

L'Agence pilote, pour le compte du Département, un dispositif dit de « découverte » répondant aux trois piliers de l'EAC (6 heures de pratique, rencontre avec des artistes et sorties à des spectacles) aujourd'hui *Aux arts !* touche près de 80 classes. Ce dispositif est ensuite coordonné au niveau local par les saisons intercommunales.

DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA DANSE

Avec « Danse à l'école », Mayenne Culture propose dans 4 territoires :

- des ateliers en classes ;
- des formations pour les enseignants et les danseurs intervenant dans les classes ;
- l'accès aux lieux de spectacles et aux œuvres lors des rencontres Danse à l'école.

En articulation avec le Schéma départemental de l'enseignement artistique du Conseil départemental (SDEA), Mayenne Culture participe au transfert progressif de la danse à l'école vers l'échelon intercommunal. Elle reste garante de la poursuite des actions en faveur de la danse, en encourageant et soutenant les initiatives des communes et groupements de communes pour le niveau primaire.

En parallèle, l'action de Mayenne Culture doit pouvoir se concentrer davantage vers les collèges et l'ouverture vers d'autres dispositifs.

PARCOURS ET RÉSIDENCES ARTISTIQUES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

L'action de Mayenne Culture dans les collèges s'inscrit dans cette même approche, qui privilégie :

- Des temps longs d'action artistique, mêlant pratique, créativité, connaissances culturelles, fréquentation des artistes et des œuvres ;
- Un rapport direct avec les artistes et l'appropriation de leur démarche créative.

2.1.2/ Explorer de nouveaux espaces de pratiques artistiques

Au-delà de ces dispositifs, les missions de Mayenne Culture vont évoluer naturellement vers le **portage de concertations, de pilotage, de coordination, d'ingénierie/ressource, d'évaluations**, pour repositionner son rôle d'**opérateur** dans un souci de cohérence interne et territorial, mais aussi de moyens disponibles.

Cette dynamique doit conduire à une mise en œuvre d'une évolution de l'EAC en Mayenne et des actions qui en découleront à partir de la rentrée 2023/2024. L'objectif de ce travail est d'aboutir à un parcours du jeune, entre projets de découvertes et projets d'approfondissements, entre innovation et mise en cohérence de l'offre. L'une des ambitions est de **diversifier l'offre artistique** et les disciplines proposées.

Toujours dans cette perspective, Mayenne Culture engagera une réflexion sur des **actions favorisant l'inclusion** (personnes en situation de handicap, en difficulté sociale, éloignées, hospitalisées, empêchées...) dans une dynamique partenariale, de subsidiarité, d'équité et d'accès pour toutes et tous.

Il s'agit également d'**infuser l'EAC dans tous les pans du projet associatif**, en développant des actions dans le cadre d'événements comme Les nuits de la Mayenne ou grâce à l'Ensemble Instrumental de la Mayenne. L'association participera au développement de la culture sur tous les temps de vie en investissant de nouveaux espaces quand cela est possible (en entreprise par exemple). Il s'agit de considérer chaque personne, physique ou morale, comme un acteur de son territoire, espace privilégié d'intervention de l'association.

2.2/ Donner envie de se rencontrer et de pratiquer ensemble

2.2.1/ Favoriser les rencontres entre amateurs et professionnels

Initiés en 2011 en danse, puis étendus en 2012 à la musique et en 2022 au théâtre, ces projets, baptisés « compagnonnages » puis « chœur ou compagnie éphémère », créent l'occasion d'une **rencontre artistique entre praticiens amateurs et artistes professionnels**, dans le cadre d'une création partagée.



Poursuivant en filigrane des **objectifs de formation et d'acquisition de compétences**, ces dispositifs ont d'abord une vocation artistique, à visée de présentation publique. Souvent nés de l'initiative d'un diffuseur partenaire (saison culturelle, festival...), ils font l'objet, notamment pour le volet diffusion, d'une coopération avec plusieurs structures culturelles du département.

À l'instar de la troupe théâtrale éphémère expérimentée en 2022 dans le cadre du festival Les nuits de la Mayenne, il s'agit désormais d'étendre ces dispositifs à d'autres disciplines artistiques et de **renforcer les passerelles avec les activités de Mayenne Culture**, notamment Les nuits de la Mayenne et l'Ensemble Instrumental de la Mayenne.

2.2.2/ Impulser et nourrir rencontres et projets entre amateurs

Pour permettre un **dialogue** autour de besoins communs, répondre à des ambitions de **transversalité** entre pratiques artistiques collectives, vocales et théâtrales, Mayenne Culture souhaite mettre en œuvre des actions ayant pour objectif de créer des ponts et des rencontres entre les amateurs de ces différentes disciplines. C'est la proposition de *Tous en Scène !*, un week-end de formations simultanées pour découvrir ou approfondir une pratique vocale et scénique, mêlant différentes disciplines du spectacle vivant.

2.3/ Porter un festival départemental : Les nuits de la Mayenne

Rendez-vous culturel majeur, **itinérant, rayonnant par sa qualité, sa singularité et ses partis-pris artistiques**, le festival Les nuits de la Mayenne a su, en 50 ans (il a été créé en 1973), contribuer à l'attractivité et l'animation du territoire, à la découverte de sites patrimoniaux et insolites, à la diversification des publics et la construction d'une offre culturelle riche, mêlant répertoires classiques et contemporains, en complémentarité des programmations de territoire.

À ce titre, le festival compte parmi les plus anciens événements nationaux.

2.3.1/ Pérenniser l'identité singulière et les partis pris artistiques

Les nuits de la Mayenne ont su tisser au fil des années des liens forts avec les communes de la Mayenne et une relation de **confiance** avec les habitants. L'ambition des prochaines années est aussi d'**aller à la rencontre d'un public plus large et rajeuni**. Les nuits de la Mayenne devront continuer à se démarquer des programmations des saisons culturelles, affinant une ligne artistique qui a fait l'identité du festival.



La recherche d'un **dialogue** entre les sites investis et les spectacles choisis guide le travail de programmation. Celle-ci s'oriente vers les textes du répertoire, des origines du théâtre aux grands textes d'aujourd'hui. Le répertoire revisité et l'approche du théâtre comme espace de mise en question de la société contemporaine constituent l'ossature artistique des Nuits de la Mayenne. Toutefois, ce dialogue permanent conduit aussi la réflexion artistique vers des formes qui convoquent d'autres esthétiques (cirque, danse, musiques classique et actuelle, arts de la rue, etc..)

Interroger le répertoire ne doit pas couper le festival de la création contemporaine et de formes du spectacle vivant plus expérimentales.

Inscrire le festival dans son territoire conduit Les nuits de la Mayenne :

- à **accompagner les démarches de création des compagnies du département et de la région** ;
- à **proposer aux populations d'autres approches des arts vivants**, plus participatives, ou l'installant dans un espace, sur un temps plus long que le seul spectacle.

2.3.2/ Préserver l'itinérance du festival, au plus près des habitants

L'itinérance du festival répond à l'ambition de découverte du patrimoine départemental, notamment avec comme point d'appui les **trois sites départementaux** que sont Jublains, le musée Robert Tatin et le château de Sainte-Suzanne. Le choix des communes d'implantation se fait en fonction de critères de couverture territoriale, de motivation des collectivités, du caractère remarquable du lieu de spectacle, de conditions d'implantation des équipements techniques, de possibilités de repli à couvert en cas de météo défavorable. Les spectacles programmés répondent aux atouts et contraintes des territoires sélectionnés.

Il favorise les **partenariats avec les différents acteurs culturels publics** (établissements d'enseignements artistiques, sites départementaux...) ou **associatifs** notamment dans les domaines de l'accessibilité, du développement durable, de l'environnement, du patrimoine. Cette dimension doit être renforcée les prochaines années.

L'ancrage dans la vie locale passe également par un **engagement bénévole** au service du festival. L'itinérance rend cette dimension plus difficile à installer dans le projet des nuits de la Mayenne. Des efforts seront portés dans les prochaines années pour une ouverture plus large à cette participation bénévole.

2.4/ Essaimer la musique classique et contemporaine sur les territoires : l'Ensemble Instrumental de la Mayenne

Créé en 1993, l'Ensemble Instrumental de la Mayenne est un orchestre professionnel non permanent dirigé par un ou une cheffe d'orchestre professionnel. Constitué en priorité de musiciens résidant ou travaillant régulièrement en Mayenne, l'ensemble vise à donner aux musiciens professionnels du département un cadre de pratique artistique d'excellence.

2.4.1/ Un orchestre en mouvement

Après une profonde mutation en 2013, cet orchestre de projet artistique, a saisi l'occasion de sa nouvelle direction musicale pour engager en 2022 une **réécriture de son projet**, en termes d'objectifs comme de fonctionnement.



En réponse aux enjeux identifiés dans le cadre de cette réflexion, afin de **renforcer l'implication des musiciens et la cohésion de l'orchestre**, ont ainsi été initiés des temps d'entretiens individuels, une journée de formation collective ouvre désormais chaque saison... Il s'agit aussi de favoriser le renouvellement des musiciens de l'ensemble et de rendre plus explicites ses modalités de recrutement : organisation d'audition-rencontre, mise en place d'un mandat à durée déterminée pour les musiciens à l'étude...

Cette démarche d'évolution du projet de l'ensemble, à laquelle ont été associés les partenaires principaux de l'ensemble (saisons culturelles et établissements d'enseignement artistique), a réaffirmé par ailleurs la vocation d'**orchestre tout terrain et tout public** de l'EIM : sensibilisation du plus grand nombre au répertoire classique et contemporain sur tous les territoires, identité ouverte et actuelle mettant l'accent sur la création contemporaine et les projets transversaux, développement des actions culturelles, projets construits en coopération avec les acteurs culturels...

2.4.2/ Contribuer au rayonnement et à la découverte des musiques classiques et contemporaines

L'Ensemble Instrumental de la Mayenne a pour objectif de **favoriser le rayonnement et la découverte des musiques classiques et contemporaines auprès du plus grand nombre**, avec une attention particulière pour le jeune public.

La réalisation de cet objectif s'appuie sur :

- Une **saison artistique tout public** articulée autour d'une thématique portée par un **ensemble à géométrie variable**. Cet effectif évolutif offre l'opportunité d'une grande mobilité, permettant de se déployer dans les salles de spectacle autant que dans des lieux plus intimes ou moins équipés.

Effectif conséquent (12 à 25 musiciens selon les programmes), solistes reconnus, qualité artistique professionnelle... L'EIM offre aux diffuseurs du département l'opportunité de proposer au public des formats de concerts qu'ils ne seraient pas habituellement en capacité d'accueillir.

Cette programmation conjugue partage du **répertoire patrimonial** (œuvres de grands compositeurs, arrangements de grandes œuvres pour « petit orchestre »...), **création contemporaine** dans un souci d'ouverture esthétique et d'émergence de nouveaux répertoires (avec la possibilité d'engager une politique de commande à des compositeurs actuels) et **transversalité/pluridisciplinarité**. À ce titre, depuis déjà plusieurs saisons, l'orchestre initie des projets de **productions croisées** avec des esthétiques musicales non classiques ou d'autres champs disciplinaires. Il s'agit de poursuivre et renforcer cette dimension, permettant d'explorer de nouveaux champs artistiques et de croiser les publics.

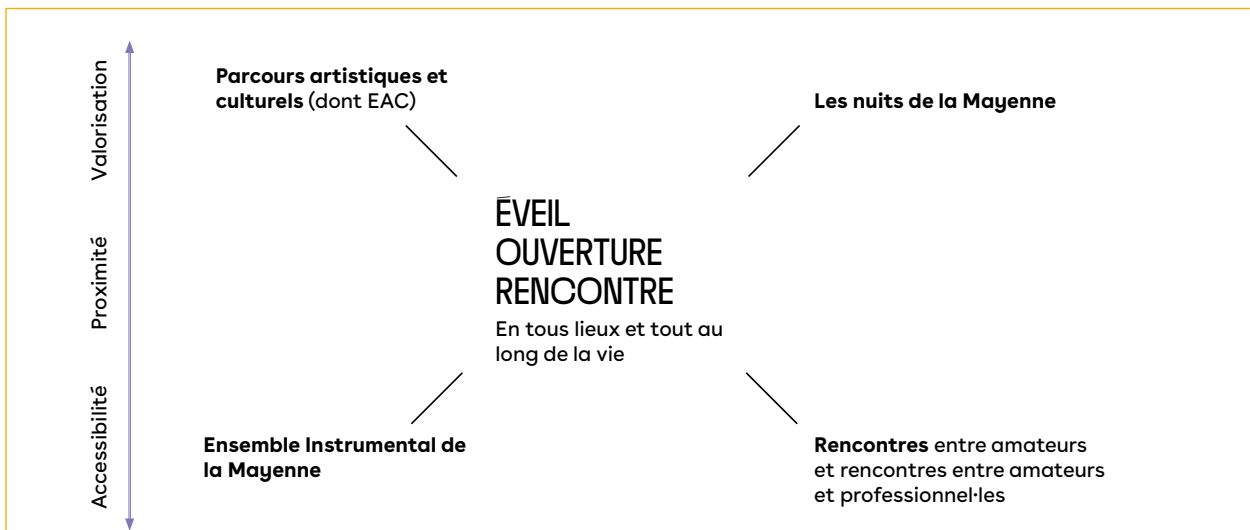
Cette programmation est conçue en concertation étroite avec les partenaires (saisons culturelles et établissements d'enseignement artistique en particulier), afin de répondre au mieux à leurs enjeux.

Il s'agit dans cette **dynamique partenariale et territoriale** de développer notamment des projets de « concert partagé » en relation avec les amateurs du territoire (ensembles instrumentaux ou vocaux), avec les structures d'enseignement artistique ou les établissements scolaires.

- Un **programme d'actions culturelles pour tous les publics, autour des concerts**. Souhaitant toucher les publics éloignés des concerts et s'attachant à développer la culture musicale et la curiosité des jeunes,

l'Ensemble Instrumental tisse autour de ses représentations des **projets d'actions culturelles**, également établis en **coopération** avec les acteurs culturels des territoires : concerts éducatifs sur temps scolaire, répétitions ouvertes, conférences, rencontres, actions et projets en direction des élèves des établissements d'enseignement artistique, etc.

Il s'agira donc, les saisons à venir, de renforcer le volet « médiation et action culturelle » du projet et d'étoffer l'offre de programmes en direction du jeune public.



Mayenne 
CULTURE

84 avenue Robert Buron
CS 21429
53014 Laval cedex
02 43 67 60 90
contact@mayenneculture.fr
mayenneculture.fr

